FICHE DE DONNEES DE SECURITE (1907/2006/CE)

HYPRONORM LESSIVE LIQUIDE PROFESSIONNELLE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL HYPRONORM LESSIVE LIQUIDE PROFESSIONNELLE
CODE FORMULE 1114
DESCRIPTION/EMPLOI Lessive blanchisserie industrielle

DISTRIBUTEUR

DISTRIBUTEUR PRO HYGIENE SERVICE E-MAIL mdd@transgourmet.fr
ADRESSE Sénia 524
94577 ORLY CEDEX
TEL 0 826 10 70 70
FAX 01 56 70 14 75

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Provoque de graves brûlures.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100120) Dodécylbenzènesulfonate de sodium	68411-30-3	270-115-0	< 5 %	Xn	R22, R38, R41
(101282) Alcool(C13-C15) éthoxylé (7OE)	157627-86-6		< 5 %	Xn, N	R22, R41, R50
(101285) Alkylpolyglucoside	68515-73-1	/	< 5 %	Xi	R41
(101816) Alcool C12-18, éthoxylé, propoxylé	69227-21-0		< 5 %	N, Xi	R38, R50
(101870) Hydroxyde de potassium	1310-58-3	215-181-3	< 10 %	C	R22, R35
(101995) Silicate de soude	1344-09-8	215-687-4	< 5 %	Xi	R41, R38
~2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL	128-37-0				

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	acides forts.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION	Hydroxyde de potassium : VLE : 2 mg/m3.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
PROTECTION DES MAINS	des gants PVC résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Porter un vêtement de protection approprié ou tablier en caoutchouc.
PROTECTION DES YEUX	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	Liquide.
ODEUR	parfumée.
COULEUR	jaune clair.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	> 14 à l'état pur
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/- 1,160 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ	totale

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits. oxydants puissants.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Non déterminé.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Provoque de graves brûlures.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Brûlures profondes graves.
- INGESTION	Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Données non disponibles.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique. Toxicité vis-à-vis des poissons : Brachydanio renio/CL 50 (96h) : 1-10 mg/l Alcool (C13-C15) éthoxylé (7 OE).

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Evacuer comme déchet dangereux, suivre les réglements locaux.

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN	1814

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

GROUPE D'EMBALLAGE	II
NOM D'ENVOI	Hydroxyde de potassium en solution

VOIES MARITIMES (IMDG)

GROUPE D'EMBALLAGE	II

ETIQUETTE ADR

N°8

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER

C

COMPOSANT DANGEREUX	Contient hydroxyde de potassium.
PHRASE(S) R	R35 - Provoque de graves brûlures
PHRASE(S) S	S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
	S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
	S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
REGLEMENT (CE) N°648/2004	
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS	< 5 %
	Phosphonates
	Polycarboxylates
	Agents de surface anioniques
	5 -15 %
	Agents de surface non ioniques
	----------Autres----------
	Azurants optiques
	Parfums
AGENTS CONSERVATEURS	ACIDE BENZOIQUE.
FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 %	GERANIOL.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE	18/04/2007
RÉVISION CHAPITRE(S) N°	2-3-9-15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS	R22 - Nocif en cas d'ingestion
	R35 - Provoque de graves brûlures
	R38 - Irritant pour la peau
	R41 - Risque de lésions oculaires graves
	R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques